



AVIS PUBLIC

D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné par le soussigné, Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier, à tous les contribuables de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'il y a eu adoption du règlement # 365-2 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter sur le site Web de la Municipalité au www.municipalitedefranklin.ca.

DONNÉ à Franklin, ce **15 mai 2024**

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
dg@municipalitedefranklin.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 15 mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mai 2024.

Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
dg@municipalitedefranklin.ca
